

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DU BLÉ.

CHOIX DU TERRAIN.

Les terres connues sous le nom de *terres franches* sont celles qui conviennent le mieux au blé ; mais elles ne sont pas les seules dans lesquelles cette précieuse graminée puisse produire de bons résultats. Si on a recours aux amendements et aux engrais, on peut rendre presque tous les terrains susceptibles de produire le blé. Par exemple, avec une préparation convenable, les terres fortes donnent un blé abondant et bien nourri.

Il est bon de remarquer que le terrain, les engrais et les amendements apportent une grande différence, non seulement dans la quantité du produit du blé, mais aussi dans ses qualités. Ainsi les fumiers comme les terrains peuvent influencer beaucoup sur la quantité de farine relativement au son.

Un champ humide produit des grains à écorce épaisse, et par conséquent beaucoup de son ; — un champ plus accessible à la chaleur donne une paille ordinairement peu longue, mais des grains mieux nourris en farine, et par conséquent de plus grande valeur.

DE LA PRÉPARATION.

Une des circonstances les plus nécessaires à la réussite du blé, c'est que le terrain soit net de mauvaises herbes et suffisamment ameubli, au moins à quelques pouces de sa surface ; car après un premier labour profond, il n'est pas nécessaire que celui ou ceux qui se sont ensuite aient la même profondeur.

Il est essentiel, dans la plupart des cas, que le premier labour soit profond et en voici la raison bien simple : si les racines du blé se contentent ordinairement de 5 à 6 pouces de profondeur, c'est qu'elles sont forcément arrêtées dans leur développement, car elles sont susceptibles de s'étendre bien davantage, et il

est bien démontré que la facilité qu'elles ont de s'étendre influence beaucoup sur la tige et le grain ; — mais pour que ce développement ait lieu, il n'est pas nécessaire que le sol ait été nouvellement remué, et comme nous le disions, il n'y a qu'un instant, que les derniers labours soient aussi profonds que le premier.

Il ne faut de plus jamais perdre de vue ce principe, que plus la terre a été ouverte aux influences de l'air par les labours ou autres opérations, plus elle est propre à la végétation du blé. — C'est par suite de ce même principe que les blés succèdent avec un grand avantage aux cultures engraisées, sarclées, rehaussées, etc., tels que navets, betteraves, carottes, etc. Dans cette circonstance, les conditions essentielles à la végétation du blé se trouvent remplies : la terre est nettoyée et exempte de mauvaises herbes, elle est ameublie, riche sans excès, pénétrée des gaz de l'atmosphère.

La rencontre des deux dernières conditions, semble acquérir une importance toute particulière relativement au blé puisque c'est une des plantes qui réussissent le moins bien sur les terres qui n'ont point été encore, ou qui n'ont pas été depuis longtemps sillonnées par la charrue. Personne n'ignore en effet, qu'après un défoncement sur un défriche quelconque, ou sur une vieille prairie retournée, etc., le blé donne, comparativement à toutes les racines, et même à l'avoine, à l'orge et au seigle, de fort chétifs produits. Cependant il faut se hâter d'ajouter que le trèfle, comme culture étouffante, lorsqu'il n'occupe le terrain que peu de temps, est une excellente préparation pour le blé. Cette exception, si on peut la considérer comme telle, est désormais bien connue.

Quant au nombre de labour ; il est impossible de le déterminer d'une manière précise, puisque ce nombre doit, de toute nécessité, varier en raison de la nature et de l'état du terrain. — Sur une terre forte et laissée en prairie ou en pâturage pendant plusieurs années, deux ou trois labours peuvent ne pas suffire, au

lieu que sur un trèfle renversé, — après une culture de vesce, ou de sarrasin, — après une récolte sarclée, etc., etc., un seul labour suffit le plus souvent.

D'après les principes que nous venons de poser, voici ce que nous croyons le plus avantageux dans la pratique : — Dans les terres fortes ; si nous voulons obtenir une récolte abondante de blé, semons-le sur un champ qui a été engraisée l'année précédente, et qui a été occupée par des plantes sarclées. Nous réussissons encore, si ce terrain a été occupé par de la vesce, de la lentille, etc., pourvu que nous lui donnions au mois deux labours pour l'ameublir. — Dans les terres franches, moins tenaces que les précédentes, le trèfle est une des meilleures cultures préparatoires. — Enfin, dans les terrains encore plus légers, le blé viendra bien après un passage de trois ou quatre ans.

Les amendements calcaires conviennent particulièrement à la culture du blé, dans tous les cas où on peut les employer conformément aux principes que nous avons développés, en parlant des amendements en général, dans le premier volume de la *Gazette des Campagnes*.

Dans les localités où l'on fait un usage convenable de la chaux, on remarque que la qualité des blés s'améliore d'année en année ; non que les pailles y acquièrent des dimensions plus qu'ordinaires, mais parce que les épis y sont plus pleins et mieux nourris. Ce fait, d'une grande importance, et sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention de nos cultivateurs, a été démontré par une longue expérience.

Quant aux engrais, il y a un usage assez généralement suivi en Canada, qu'il faudrait éviter ; on emploie les fumiers d'étable et on les enfouit dans la terre immédiatement avant les semailles du blé ; cette méthode a souvent de graves inconvénients ; car cet engrais porte presque toujours dans la terre les germes de mauvaises herbes, et expose les blés à verser. — Si l'on tient à ce mode d'engrais, il faudrait au moins n'employer que des fumiers en partie consommés.

Maintenant nous allons mettre en avant un principe qui surprendra au premier abord, et qui nous fera peut-être soupçonner d'exagération par ceux qu'une sage expérience n'a pas éclairés. — Une trop grande fertilité du terrain, est généralement peu favorable à la production immédiate du blé, parcequ'en donnant lieu à une végétation luxuriante des chaumes, elle les conduit à l'étiollement, et que si elle ajoute à la longueur de la paille, ce ne peut-être qu'au détriment du grain. Ceux qui cultivent des terres nouvellement défrichées le savent très bien, et sont prêts à dire avec nous que les meilleures récoltes de blé ne se font pas toujours dans des champs les plus féconds.

Un cultivateur prudent, qui veut engraisser un champ pour y semer du blé, transforme ses fumiers verts en composts, en les mêlant à une certaine quantité de terre et de chaux. Cette méthode est excellente en pratique, et on ne saurait trop la recommander. Un de ses principaux avantages, si le compost est bien fait, est de faciliter plus que tout autre l'égalité répartition de la matière fécondante dans le sol. — Les cendres lessivées, celles de tourbe, etc., ajoutent à la masse et à l'énergie de semblables

mélanges, dont on a déjà fait connaître ailleurs la composition, les proportions et le mode d'emploi.

Pour les terres meubles, naturellement sujettes à se soulever à la gelée, le parcage peut donner un engrais d'autant meilleur que le fumier de mouton augmente, dit-on, la quantité de gluten du grain, et que le piétinement du troupeau produit un plombage nécessaire.

CHOIX DES SEMENCES.

Répondons, avant tout, à cette question que tous les cultivateurs s'adressent naturellement : Faut-il renouveler les semences ? Les uns prétendent que non, et se disent appuyés sur une longue pratique ; d'autres, au contraire, affirment, après des expériences longtemps répétées, qu'ils trouvent un grand avantage au renouvellement des semences.

Tâchons de trouver un juste milieu entre ces deux opinions contradictoires. Il est aujourd'hui bien constaté que le blé, comme le lin, le chanvre et la plupart des plantes cultivées, se conservent plus longtemps sans dégénérer, et dans un état de belle végétation, en certaines localités que dans d'autres. Qu'un tel résultat soit exclusivement dû à la nature du sol ou à des causes moins facilement appréciables, il n'en est pas moins vrai et bien reconnu comme tel par toutes les personnes qui se sont déjà un peu occupées de physiologie végétale dans ses rapports avec la culture. — D'un autre côté, les soins différents de culture peuvent influer beaucoup sur la qualité des produits. — Toutes circonstances égales d'ailleurs, le cultivateur qui néglige les sarclages, les criblages, d'autant plus nécessaires pour lui que ses grains sont plus salis de mauvaises graines, et qui ne chauce pas convenablement, ne peut pas espérer d'aussi belles récoltes que celui qui exécute bien toutes ces opérations ; de sorte que, tandis que le premier se trouve fréquemment contraint de renouveler la semence, le second peut n'avoir aucune raison de le faire ; car il serait aussi déraisonnable pour lui de changer sa bonne semence, pour une autre semence dont il n'est pas sûr, par cela seul qu'elle aurait été récoltée hors de chez lui, qu'il est nécessaire au cultivateur négligeant de chercher ailleurs ce qu'il n'a pas su se procurer sur son propre champ.

Selon les plus savants agronomes, ce qu'il y a de plus important dans le choix des semences, c'est qu'elles soient de bonne qualité, bien mûres et sans mélange de graines étrangères. La question du renouvellement des semences nous semble secondaire, toutes les fois que ces conditions sont remplies ; mais elle devient, au contraire, fondamentale lorsqu'il en est autrement. Par exemple, si l'on introduit dans le Canada une espèce de blé qui est originaire d'un climat considérablement plus doux, ce grain pourra donner une ou deux et même trois bonnes récoltes ; mais ce grain se détériorera peu à peu, et si on veut le conserver bon, il faudra en renouveler la semence de temps à autre.

Les blés nouveaux doivent être, autant que possible, préférés pour la semence ; cependant il n'est pas absolument nécessaire de semer toujours le blé de la dernière récolte. De nombreuses expériences ont démontré que du blé de deux, de trois, et même de six ans a donné des produits bien satisfaisants.

On peut donc regarder comme certain que le blé bien mûr et soigné convenablement, conserve longtemps sa vertu germinative, et qu'au moins celui des deux ou trois dernières récoltes peut servir comme celui de la plus récente. Mais, comme il met un peu plus de temps à germer, à cause de son état de dessèchement, il faut le semer un peu plus tôt.

Ces remarques appliquées à l'usage, offrent plusieurs avantages. Les ensemencements en blé ancien sont utiles : 1o. quand la dernière récolte contient du *blé noir*, dont le principe contagieux a moins d'activité dans les vieux blés que dans les nouveaux ; 2o. quand des accidents ayant fait périr le récolte de l'année, il ne reste plus au cultivateur que les grains de ses greniers ; 3o. enfin, lorsque l'on doute que la dernière récolte ait souffert de la gelée, etc.

A ces observations importantes, nous n'avons plus qu'une seule remarque à ajouter, et la voici : Dans le cas où l'on se verrait forcé d'employer de vieux blés, il serait prudent de les essayer d'avance en petit, afin de s'assurer si un certain nombre de grains n'ont pas perdu la propriété de germer, et de pouvoir, si c'est le cas, proportionner la quantité de semence à celles des bons grains. Un cultivateur soigneux attachera toujours une grande importance à ce dernier point, et de plus, n'oubliera jamais que le choix de la semence doit se faire avec discernement et la plus grande précaution. Combien de mauvaises récoltes qui ne sont que le résultat de mauvaises semences !

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Où en sommes-nous avec les fœniens ? Peu de personnes en Canada, croyons-nous, pourraient faire une réponse précise à cette question. Quant à nous, nous avouons notre entière incompetence à traiter ce sujet, et nous avons beau nous tirer aux cheveux, nous ne trouvons rien qui nous rassure complètement, rien qui nous épouvante outre mesure ; et dans notre incertitude nous comptons sur la prudence de ceux qui sont chargés de prévoir le danger, et de nous protéger. De plus, nous craignons d'assumer une trop grande responsabilité sur nos faibles épaules, en donnant des conseils aux autorités civiles et militaires, dans les temps difficiles que nous traversons. D'ailleurs, nous croyons sage de suivre l'exemple de certains confrères, qui ont devant eux une longue expérience, et qui, cependant, sont d'une extrême réserve. Tout ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que le calme se rétablit peu à peu partout, que plusieurs compagnies de nos volontaires ont été envoyées dans leurs foyers, mais avec ordre de se rendre deux fois par semaine aux exercices militaires.

Pour nous, habitants des campagnes, en attendant que la position se dessine, que les événements viennent nous tirer de l'incertitude où nous sommes plongés, préparons nos instruments aratoires, tenons nos bêtes de travail en bon état ; car bientôt, il nous faudra tracer le sillon, y déposer la semence, goûter nos champs, enfin exécuter tous les travaux qui, avec l'aide du ciel,

peuvent nous faire espérer en une abondante moisson.

Il y a un proverbe populaire que nous avons tous entendu répéter mille fois : " Bonne récolte de sucre, bonne récolte de grain." Eh ! bien, le sucre, qui n'est commencé que depuis quelques jours, promet d'être très abondant ; et nos *sucreries* s'accordent à dire que les érables n'ont jamais donné une plus grande quantité de sève, dans le même espace de temps. Comptons donc beaucoup sur la semence que nous allons déposer en terre ; mais gardons-nous bien de tenter la providence et de faire négligemment les travaux des champs. Rappelons-nous que l'homme, au physique comme au moral, ne récolte que ce qu'il a semé ; si la semence qu'il confie au sillon est bonne, il récoltera de bon grain, si le sol qui la reçoit est bien préparé, sa récolte sera abondante. Mais si la semence est avariée, si elle tombe sur la pierre, dans la boue, elle périra infailliblement. Nous le disons avec douleur, si un grand nombre de chrétiens semblent ne pas comprendre cette vérité élémentaire, dans l'ordre de la grâce, un aussi grand nombre de cultivateurs s'obstinent à fermer les yeux à la lumière et à mépriser les enseignements de l'expérience, dans l'ordre temporel. Mais l'aveuglement des uns et des autres n'empêchera pas l'accomplissement de cette parole divine : " Chaun récoltera ce qu'il aura semé, etc. "

Maintenant allons demander à nos voisins de la grande république si, chez eux, tout leur sourit et leur promet une longue paix. Nous pourrions croire en effet que là est le meilleur des mondes, que le bonheur sous toutes les formes, qu'une paix imperturbable est assurée à tous ceux qui vivent à l'ombre du drapeau américain, si nous étions assez naïfs pour ajouter foi à quelques-uns de leurs journaux ; mais si nous promenons nos regards de Washington à l'extrême Ouest, du Maine à la Louisiane ; si nous prêtons une oreille attentive aux sons discordants, aux bruits menaçants qui se font entendre au sénat et dans les chambres, si nous examinons de près la conduite des radicaux envers les représentants du Sud, jamais peuple n'a été moins sûr d'un lendemain pacifique, jamais pays n'a renfermé dans son sein plus de causes de discordes. En effet, la guerre entre le chef de la république, M. Johnson, et la majorité du congrès, n'a été plus vive qu'aujourd'hui. Deux *velo* opposés, l'un à un amendement à la constitution, l'autre à un bill concernant les droits civils, ont porté les radicaux à des excès déplorables et leur ont fait tenir un langage que les plus mauvais temps de la révolution française n'auraient pas désavoué. Ils ont donné des preuves éclatantes de leur savoir faire et de leur volonté perverse dans l'élection du gouverneur du Connecticut, en employant tous les moyens qu'un véritable patriotisme désapprouve aussi bien que la morale et la conscience. Le candidat de leur choix a triomphé, que leur faut-il de plus ! La Nouvelle-Angleterre en masse ne leur promet-elle pas son appui !

Quant au Sud, il est vrai qu'aujourd'hui, il est absolument réconcilié à la politique de M. Johnson et paraît décidé à le soutenir en toute occasion, mais

souffrira-t-il longtemps que ses représentants soient exclus du Congrès par une majorité tyrannique, et que ses droits les plus chers soient foulés aux pieds par un parti qui ne réclame la liberté que pour lui-même, et qui, s'il devient maître de la position, fera peser un bras de fer sur tous ceux qui refuseront de le suivre dans ses excès? Qu'une guerre se déclare entre la France ou toute autre puissance et la grande république, croit-on que les anciens états confédérés, à la vue de l'avenir que les radicaux leur préparent, ne se hâteront pas de relever leur drapeau, de recourir aux armes pour humilier les tyrans qui veulent les asservir, les réduire en esclavage?

Et les fédérés ne seront-ils pas bientôt une source de graves embarras pour le gouvernement de Washington? S'ils sont sincères dans leurs protestations, s'ils veulent sérieusement engager la lutte avec les colonies de l'Angleterre, ou transporter leurs forces sur le sol irlandais, le gouvernement de la république ne devra-t-il pas opposer la force à la force, c'est-à-dire entreprendre une nouvelle guerre civile, ou avec un trésor épuisé, s'exposer à une terrible guerre avec l'empire britannique. Oui, voilà la triste alternative où le mettra bientôt cette société secrète qui s'est formée et a grandi sous ses yeux, et qu'elle a même réchauffée dans son sein.

Ah! nous le croyons fermement, si Johnson, qui paraît doué de toutes les grandes qualités nécessaires à celui qui est chargé de reconstituer l'union américaine, de rétablir les finances épuisées, etc., succombe dans la lutte engagée entre lui et le parti démagogique, tous les maux fondront à la fois sur cette moderne Babylone, les peuples étrangers effrayés à la vue des flots de sang qui menaceront de l'engloutir, seront forcés d'intervenir pour arracher ce peuple orgueilleux et sans foi à une ruine complète. Et si un président ne suffit plus pour contenir cette agglomération turbulente et prétentieuse, la royauté, cette fois armée d'un sceptre de fer, viendra établir son trône sur les ruines de la *Maison-Blanche*. Ah! quand un grand parti, chez un peuple, en est à déclarer tout haut qu'il faut une nouvelle victime pour couronner la victoire remportée sur des frères écrasés par le nombre, et que cette victime doit être la tête de la nation, on doit s'attendre à tout, même aux plus terribles catastrophes.

Si nos prévisions paraissent sombres à quelques-uns de nos lecteurs, nous les invitons à étudier sérieusement la marche que la divine providence a suivie, envers tous les peuples prévaricateurs, et cela, à travers tous les siècles, et cette étude, si elle est consciencieuse, les rangera probablement de notre avis.

Quand, au commencement de cette année, nous annonçons des complications prochaines, des malentendus, enfin des luttes, des guerres pour un avenir rapproché de nous, nous fûmes taxé d'exagération par quelques-uns de nos lecteurs. Le plus grand souverain de l'Europe vint, quelques jours après, réduire à néant toutes nos tristes prévisions. En effet, dans son discours à l'ouverture du Sénat, Napoléon III promit à la France et au monde entier une longue

paix et des jours prospères. "La France, disait-il, est en paix avec toutes les puissances de l'Europe, elle a bien quelques légers différends avec la grande république américaine, mais ces difficultés sont sur le point de s'applanir, et alors tous les sujets de notre empire n'auront plus qu'à jouir en repos de la prospérité que l'industrie, l'agriculture et nos sages institutions ont procuré à la France..." A cette voix solennelle et qui tombait de si haut, nous nous sommes inclinés profondément, nous avons gardé un respectueux silence, laissant au temps et aux événements à décider si la parole d'un grand empereur est toujours plus sûre que celle d'un simple individu qui, dans la solitude de son cabinet, loin des bruits étourdissants de la terre, se contente d'étudier les événements dans leur rapport avec les vues de la Providence. Deux mois se sont à peine écoulés depuis lors, le corps législatif français est encore en session, et déjà des bruits de guerre se font entendre sur tous les points de l'Europe. Déjà des notes très-hostiles s'échangent entre la Prusse et l'Autriche, et l'on s'arme sur toute la ligne. Et, supposons qu'on en vienne aux mains, cette lutte ne se changerait-elle pas immédiatement en une guerre européenne. L'Italie ne profiterait-elle pas des embarras de l'Autriche pour se ruer sur le Vénétie? La Russie ne se hâterait-elle pas de mettre la main sur les duchés, comme sur une proie qui lui appartient de plein droit. Et dans ces éventualités, toutes les puissances ne seraient-elles pas forcées de prendre un parti, et la conflagration ne s'étendrait-elle pas aussitôt par toute l'Europe?

Voici comment s'exprime, au sujet d'une guerre prochaine, l'*Armonia de Turin*, journal catholique d'une grande valeur :

"Il est certain que l'état de violence où se trouve depuis bien des années la société humaine ne peut plus durer longtemps. Depuis que la révolution a envahi presque tous les cabinets européens, il est devenu facile à quiconque n'est pas aveugle de juger l'arbre par ses fruits. Il est temps enfin que l'arbre soit arraché. L'enfer s'y opposera et fera des efforts inouïs pour écarter la cognée. Il y aura des guerres formidables, des désastres immenses, bien des ruines et bien des vies sacrifiées. Mais enfin, si avant de mettre le pied sur le sol de la paix, il faut passer par une mer rouge de sang, et si c'est là ce qui est arrêté dans les desseins impénétrables de Dieu, que sa volonté soit faite.... Que la papauté triomphe, que l'Eglise puisse bientôt entonner le *Cantemus Domino*, nous sommes prêts à tout souffrir, même à verser le sang qui coule dans nos veines."

Le *Cattolico* de Gènes s'écrie : "Il y en a aujourd'hui qui prévoient une guerre prochaine et une guerre terrible."

Le *Monde*, journal catholique français, dit :

"Les bruits de guerre prennent chaque jour plus de consistance en Italie, et il est impossible qu'il en soit autrement, quand on entend le langage que tiennent certains hommes des mieux placés pour savoir ce qui se prépare. Voici, par exemple, comment

s'exprimait, il y a quelques jours, M. Pepoli, parlant du haut de la tribune du parlement et avec énergie : " Sans être prophète, je puis dire une chose, c'est que d'ici à quinze ou vingt jours, il y aura de grands événements en Europe ; et si l'Italie est forte, elle sera écoutée. "

La *Presse* de Vienne ajoute : " Les apparences sont assez belliqueuses. L'esprit de résolution règne à Vienne. On a compté sans son hôte à Berlin, en croyant qu'un sentiment de faiblesse peut prévaloir chez nous. "

On lit dans le *Journal de Francfort* : " Des dispositions militaires de la plus haute importance et indiquant une rupture imminente dans les relations des deux grandes puissances allemandes viennent d'être prises. Il faut s'attendre dans les premiers jours à des nouvelles annonçant de grands mouvements de l'armée autrichienne vers les frontières de la Prusse. "

Voici maintenant comment les journaux de Londres résument les dernières nouvelles : " On parle toujours de la guerre avec la Prusse. Le peuple et les classes ouvrières désirent un conflit.... Il en est du peuple prussien comme du peuple autrichien ; les classes ouvrières désirent ardemment que la Prusse se mesure avec l'Autriche. "

Il y a donc plus que des bruits de guerre en Europe, il y a aussi des préparatifs considérables, et l'on est en droit de s'attendre que la lune peut éclater d'un jour à l'autre et que l'incendie une fois allumé sur un point s'étendra avec la rapidité de l'éclair. Ainsi donc, cette Europe, ce centre de la civilisation et de la lumière, qui devait être le séjour assuré d'une paix inaltérable, pendant cette année et plusieurs autres, est donc menacée d'être violemment secouée par les quatre coins et ébranlée jusque dans ses fondements.

Malgré ces menaces de guerre, malgré le danger qui commence à apparaître à tous les regards, malgré que la province de Viterbe soit sur le point d'être évacuée par le régiment français qui l'occupe, et que le corps d'occupation doive être bientôt réduit à 4 ou 5,000 hommes, l'immortel Pie IX jouit d'un calme inaltérable, ordonne les préparatifs d'une grande fête religieuse pour le 27 juin 1867, et travaille à rétablir des relations diplomatiques directes avec l'Angleterre.

En terminant, il nous est doux d'annoncer à nos lecteurs que d'importantes conversions se préparent parmi les étrangers qui ont passé l'hiver à Rome. On cite, entre autres trois jeunes américains, un grec opulent, et deux dames de l'aristocratie allemande, qui venues à Rome dans un but de simple curiosité, y auraient trouvé leur chemin de Damas et se proposeraient d'abjurer l'erreur. Un grand pas est fait ; ces personnes se sont recommandées aux prières de plusieurs communautés et s'instruisent des vérités de notre foi.

" Une jeune Wurtembergeoise, âgée de 19 ans, mademoiselle Mathilde Buol, catéchisée par un dignitaire de l'Ordre des Capucins, a déjà abjuré le luthérianisme. La cérémonie s'est accomplie dans l'Eglise des religieuses du Sacré-Cœur. Son Eminence le Cardinal de Reisack a donné la communion à la nouvelle catholique, et l'a ensuite confirmée. "

La culture du chanvre en Canada.

Nous aurions aimé à répondre plus tôt à la demande de notre excellent ami M. le Notaire Ed. Glackemeyer de Beauport.

Dans une correspondance adressée au *Journal de Québec*, M. Glackemeyer a fait voir que la culture du chanvre, si on pouvait réussir à la généraliser, ferait gagner aux constructeurs de vaisseaux, les sommes considérables qu'ils envoient tous les ans en Russie et en Belgique, pour acheter le chanvre dont ils ont besoin pour les cordages et les voiles. " Les agrès des navires, dit-il, forment aujourd'hui une proportion considérable de leur coût, parce qu'il faut se procurer tout le chanvre de la Russie. Le transport seul de cet article en augmente considérablement le prix, qui par lui-même est déjà bien fort. Si l'on pouvait se procurer le chanvre dans le pays, on pourrait diminuer bien sensiblement le coût des agrès d'un navire, qui aujourd'hui absorbent des sommes beaucoup trop considérables. " Nos charpentiers ne seraient pas condamnés à pratiquer toute leur vie, une industrie onéreuse et difficile, sans espoir d'y amasser quelque chose pour leurs vieux jours. "

M. Glackemeyer parle ensuite d'une manufacture de cordages établie au Gros Pin à Charlesbourg, par MM. Taschereau, Onslow et O'Brien de Québec. Ces Messieurs animés d'un esprit d'entreprise qui leur fait le plus grand honneur, et qui rendra de grands services au pays (et à eux-mêmes nous l'espérons), se sont décidés à employer du chanvre canadien, au lieu d'en importer de la Russie. Ils ont voulu d'abord s'assurer par eux-mêmes de la possibilité de le cultiver avec avantage, en faisant faire un essai sur le terrain même de leur corderie. Le succès a été complet, puisque les tiges ont atteint une hauteur de huit pieds, et que la filasse n'était pas inférieure à celle de Russie. Si nous sommes bien informés, ils font venir une quantité considérable de graine, pour la distribuer à ceux qui voudront en cultiver pour eux-mêmes, à condition qu'on leur rendra la même quantité de graine. Ils payeront un centiu la livre pour le chanvre brut, c'est-à-dire pour les tiges avant le broyage. A ce prix, dit M. Glackemeyer, un arpent de chanvre donnerait environ trente-six piastres. Quant au mode de culture à suivre, le savant correspondant a la bonté de dire que nous pouvons l'instruire, et il nous prie de dire ce qu'il faut faire.

Nous allons tâcher de le satisfaire, au moins en partie. Car pour lui donner une satisfaction parfaite, il faudrait un traité complet sur la matière. Le temps et l'espace déjà restreint dont nous disposons ne nous permettent pas de tout dire à la fois. Voici pour le plus pressé. Nous pourrions au reste revenir sur ce sujet si c'était nécessaire.

Le chanvre n'aime pas les sols secs et légers, ni ceux qui sont très-tenaces. Les sols meubles qui se conservent assez frais, sans être humides, pendant tout l'été, comme ceux que l'on trouve sur le bord des rivières, sont les meilleurs.

On peut le faire revenir constamment sur le même terrain, pourvu qu'on le fume abondamment. Il exige un sol bien ameubli à une assez grande profondeur, ce qu'on obtient par un labour profond fait à l'automne.

Les matières qui contiennent de la chaux et de la potasse (cendre) sont celles qui fournissent les meilleurs engrais pour le chanvre. De sorte que si le sol ne contient pas ces substances, il faut les lui donner, en répandant de la chaux, ou un mélange de cendre lessivée ou non lessivée, et de fumier un peu consommé. On a constaté que les eaux dans lesquelles le chanvre a roui sont excellentes comme engrais. Le fumier de mouton lui convient aussi bien que pour le lin.

Pour la semence on agit comme pour le lin.

Plus les tiges sont rapprochées les unes des autres plus la filasse est fine. Elle est moins forte il est vrai, mais elle est excellente pour la fabrication de la toile. Au contraire quand les tiges sont éloignées les unes des autres, la filasse est plus grosse et bonne pour faire des cordages. En conséquence si l'on veut faire de la toile, on sèmera trois minots par arpent; dans l'autre cas, deux seulement.

Avant de semer, si le sol ne paraît pas assez ameubli, on fait un bon hersage après lequel on sème, puis on herse de nouveau. Cela fait, on pourra employer le rouleau comme pour le lin. Le sarclage, sans être de rigueur, est cependant utile: on le fait à la main lorsque le chanvre commence à croître.

Récolte.—Disons d'abord qu'on observe dans le chanvre deux espèces de tiges, l'une ne portant que des fleurs, que nous nommons *porte-fleurs*, l'autre portant la graine que nous nommons *porte-graines*.

La récolte se fait lorsque les tiges *porte-fleurs* laissent tomber leurs fleurs et qu'elles commencent à jaunir. S'il est destiné à faire des cordages, on ne l'arrache pas, on le coupe à la faucille et on le met aussitôt en javelles pour le faire sécher pendant deux ou trois jours. Après l'avoir fait sécher, on coupe la tête des tiges parce qu'elle ne donne pas une bonne filasse. On le lie en bottes de un pied et demi à deux pieds de tour pour le faire rouir.

Si on le destine à la fabrication de la toile, on peut l'arracher et ensuite on coupe la tête et la racine.

Dans tous les cas, il est mieux de faire rouir le chanvre aussitôt après sa récolte, parce que s'il est roui après l'avoir fait sécher, il donne une filasse moins blanche.

Quelquefois on récolte d'abord les tiges *porte-fleurs* et quelque temps après les tiges *porte-graines* lorsque la graine est mûre; mais la filasse dans ce cas est d'une qualité inférieure. Ainsi il vaut mieux récolter en même temps toutes les tiges comme nous l'avons indiqué plus haut. Mais si l'on veut se procurer de la graine de semence, on aura soin de laisser de côté, en faisant la récolte des tiges, celles qui doivent la fournir, afin qu'elles puissent parvenir à complète maturité. Quand le moment de les récolter est arrivé on agit comme nous l'avons dit précédemment, et on obtient la graine par le battage au fléau.

Rouissage.—On procède absolument comme pour le lin; cependant il est préférable de le faire rouir dans une eau courante bien propre; ce qui peut se faire facilement dans une petite rivière. On l'en retire lorsque la fibre se sépare facilement du bois, c'est-à-dire au bout de huit à neuf jours. Le temps employé pour le faire sécher après le rouissage est de quatre à cinq jours lorsque le temps est favorable.

Nous remercions M. Glakemeyer pour nous avoir fourni l'occasion de revenir sur une question qui a déjà occupé plusieurs fois la *Gazette des Campagnes*. Nous joignons notre faible voix à celle de notre ami, pour faire de nouveau un chaleureux appel aux cultivateurs canadiens, en faveur d'une culture qui sans aucun doute, leur apporterait de gros bénéfices. Ils savent tous que notre sol comme notre climat se prêtent merveilleusement à la production du chanvre et du lin. Les fondateurs de cette colonie le comprirent si bien que leurs premiers soins furent de propager la culture des plantes textiles, et notamment le chanvre.

En 1671 l'Intendant Talon écrivait à Colbert qu'il avait fait tisser en Canada du droguet, du bourragan, de l'étamine, de la serge et du drap.

En 1705 madame de Repentigny fit de la toile avec de l'ortie, qui était plus forte que ne l'est le chanvre, et avec de l'écorce de bois blanc. Elle fit aussi de la filasse avec du coton.

En 1716, le roi de France exhortait ses sujets du Canada à la culture du chanvre et du lin.

D'après le recensement de 1734 nous voyons qu'il fut récolté dans toute la Nouvelle-France 2,221 minots de chanvre.

En feuilletant les correspondances des anciens gouverneurs français, de 1730 à 1740, dans les manuscrits de la bibliothèque du Parlement, on lit ce qui suit, volume XI page 2,389: "Il y a dans les magasins du Roi actuellement cent trois milliers de chanvre, sans y comprendre celui que l'on ne peut se dispenser de recevoir de la récolte de cette année. Le prix de soixante et de quarante livres (tournois) du quintal de cette marchandise, que le Roi fait payer aux habitants, est si avantageux, qu'ils préfèrent cette culture à celle du blé. Il a paru à M. le marquis de Beauharnais et au Sieur Hocquart qu'il était nécessaire de modérer l'ardeur des habitants pour cette culture, etc.— Il estime qu'outre les cent trois milliers qu'il y a en magasin, les habitants en apporteront d'ici à la fin de l'année environ quatre-vingts milliers. Il va réduire le prix à 25 livres. Ce prix est encore assez fort pour engager les habitants à s'entretenir dans cette culture."

Si une population aussi peu nombreuse que l'était alors celle du Canada, et dont l'attention était si souvent détournée des travaux de l'agriculture, pour soutenir une guerre presque continuelle contre les sauvages et les anglais, a pu obtenir de tels résultats, que ne devons-nous pas attendre aujourd'hui? Remarquons que le blé poussait alors bien mieux qu'il ne le fait maintenant dans le Bas-Canada; cependant les habitants préféraient la culture du chanvre.

Le chanvre que nous voyons croître spontanément dans nos jardins ou autour des maisons, provient sans doute de celui que nos pères cultivaient en grand avant la conquête.

Mais il ne suffit pas de pousser à cette culture. Il faut proposer des moyens économiques et sûrs de réduire le chanvre en bonne filasse. Autrement le produit brut aura peu de valeur.

Ce serait le temps de parler des machines à teiller le chanvre.

(A continuer.)

Graines.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. Wm. Evans, qui se trouve sur une autre page de la *Gazette*, et qui nous apprend que ce monsieur a en mains une très grande variété de graines de jardin et de plantes potagères. M. Evans, comme grainetier, a su mériter la confiance du public, le patronage de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada et l'encouragement de la Ferme-modèle du Collège de Ste. Anne.

Nous souhaitons que cette confiance universelle lui soit continuée, puisque personne plus que lui n'a su s'en rendre digne.

La correspondance de M. A. Fafard, sur le tabac, forcément remise au prochain numéro de la *Gazette*, faute d'espace.

RECETTE.

Moyen de détruire les chenilles.

Dans la Suisse et autres contrées, on se sert de fourmis pour détruire les chenilles qui infestent les arbres dans la belle saison. A cet effet, on enduit avec du goudron la base des rameaux ou le tronc de l'arbre où siègent les chenilles, et, à l'aide d'une longue échelle, on suspend à l'extrémité des branches un sac qu'on a rempli de fourmis. On ouvre le sac et les insectes se répandent dans l'arbre. Comme ils détestent le goudron, ils ne peuvent descendre et, pressés par la faim, ils se jettent sur les chenilles et les dévorent.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC. ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DEMI-SIÈCLE.

(Suite.)

Noé, nous dit la *Genèse*, se réveillant de son sommeil et apprenant que Cham le dernier de ses enfants, s'était moqué de lui, maudit la race de cet enfant, par ces effrayantes paroles : *Que Chanaan soit maudit ; qu'il soit à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves.* Et cette malédiction, comme un poison funeste, passa dans le cœur de la race maudite.

Le père du fils rebelle n'avait pas absolument maudit ce malheureux enfant. Mais celui que saint Paul nous dit être le *principe de toute paternité, dans le ciel et sur la terre*, l'avait abandonné à celui qui est homicide dès le commencement.

Après l'office de l'après-midi, le père et ceux de sa famille retournèrent à leur logis.

En mettant le pied sur le seuil de sa maison, le père, qui croyait retrouver son fils chez lui, demanda à une de ses filles qui avait gardé la maison, où était son frère. Cette fille, rappelant des souvenirs qui avaient passé dans son esprit comme des songes légers, se souvient confusément de ce qui était arrivé. Elle répondit à son père qu'elle croyait se rappeler que son frère était revenu à la maison ; qu'il y avait échangé ses habits de dimanche contre ceux de la semaine, et qu'il était sorti de la maison. Quelle heure était-il, demanda le père ? Je ne l'ai point remarqué, répondit la fille. Ces réponses si peu précises, sur des faits qui venaient de se passer, parurent comme un éclair au milieu des ténèbres. Un funeste pressentiment se peignit sur tous les visages. Le silence régnait depuis quelques moments, lorsque la mère, poussant un cri aigu, demanda à la gardienne de la maison dans quelle direction était allé son frère ? Je n'y ai point fait attention, répondit celle-ci. C'était évident : *le doigt de Dieu était là.*

A cette dernière réponse de sa fille, la pauvre mère, comme éclairée par une lumière subite, s'écria éperdue : Où est mon fils ! mon fils est perdu ! Dieu l'aura puni pour s'être révolté contre son père ! Elle ne se trompait point.

Aux cris de la mère accourent les voisins ; ceux qui revenaient de l'église, s'arrêtèrent à la porte de cette maison désolée. Chose étonnante ! aucun des voisins et aucun de ceux qui gardaient les maisons n'avaient vu revenir le malheureux enfant. Il semble qu'un nuage l'environnait pour le dérober à la vue de ceux qui pouvaient donner quelque indication sur ce qu'il était devenu.

On résolut cependant d'aller à sa recherche. Un grand nombre partit dans toutes les directions. Plusieurs heures se passèrent dans des recherches sans résultat. Cependant un membre de la famille s'était avisé d'aller au bas d'une côte que baignait les eaux du fleuve. Là, sur le sable, au-dessus de la haute marée, était ordinairement un petit canot de bois. Ce canot n'y était plus. Mais il remarqua avec surprise que les deux avirons, à l'usage du canot, étaient sur le rivage. Dieu avait empêché l'enfant criminel de les prendre. Le cœur oppressé par cette découverte, il remonta à la maison paternelle, pour y raconter ce qu'il venait de voir.

Avant lui, était arrivé un habitant du bas de la paroisse, dont la maison, placée sur une éminence, dominait le fleuve et permettait de voir à une grande distance. Celui-ci avait aperçu, vers les trois heures de l'après-midi, un petit canot

que le courant emportait rapidement vers le bas du St. Laurent.

Il n'y avait pas à en douter, l'enfant révolté devait y être. Je dois remarquer ici qu'un calme parfait régnait sur le fleuve.

A cette découverte inattendue, le père, la mère et leurs enfants s'écrièrent tous ensemble : De grâce ! de grâce ! allez, allez le sauver.

Mais les hommes proposent, et Dieu dispose de tout.

La marée avait alors beaucoup baissée, le soleil allait se coucher. Les chaloupes étaient échouées, et il fallut du temps et de grands efforts pour en mettre une à flot. A l'instant, plusieurs hommes vigoureux s'y placèrent. Et la chaloupe commençait à peine à s'éloigner du rivage, lorsque, ô redoutable justice du Dieu vengeur de l'autorité paternelle outragée ! lorsque tout à coup s'éleva un violent coup de vent d'Est. Après avoir lutté quelque temps avec énergie, il fallut revenir au rivage, où l'on eût toutes les peines possibles d'empêcher l'embarcation de se briser. Tout était consommé !

Le cœur navré de douleur, chacun retourna à sa maison, raconter à sa famille épouvantée ce qui venait de se passer. La consternation fut sans bornes.

Qu'on veuille repasser toutes les circonstances de ce drame effrayant, que j'ai décrit bien imparfaitement, et on dira : *le doigt de Dieu était là.*

Mon père était allé, avec beaucoup d'autres, sur le théâtre du châtement. A une heure avancée de la soirée, il revint chez nous, le visage abattu, nous raconter, les larmes dans les yeux et des soupirs dans la voix, ce qui venait d'arriver à ce jeune garçon que, le matin, j'avais entendu de mes oreilles dire à son père : *non, mon père, je n'entrerai point.* Quand il eut fini, des sanglots éclatèrent : ma mère pleurait avec nous. Oh ! que l'autorité paternelle me parut alors grande et vénérable ! Que Dieu me sembla redoutable dans les châtements qu'il inflige quelquefois, même en ce monde, aux enfants qui se révoltent contre cette autorité ! Je le déclare ici, pour l'instruction des grands et des petits enfants, j'étais tellement pénétré du sentiment de l'obéissance inviolable que je devais à mon père et à ma mère, que si l'un des deux m'eût dit de me jeter dans le feu, je n'aurais pas hésité un instant à m'y précipiter.

Je dois déclarer que la famille de ce coupable enfant a fait, pendant de longues années, les plus minutieuses recherches ; elle n'a jamais pu découvrir les moindres traces de ce malheureux. Son corps n'a jamais été retrouvé. La mer l'a retenu dans ses abîmes !

30. Harmonie dans les croyances religieuses et la fréquentation des sacrements.

L'harmonie religieuse ne résulte pas du fait qu'un peuple porte le même nom religieux, comme celui de *catholique*, mais uniquement quand ce nom est pour lui une réalité, je veux dire, quand, dans la conduite de tous les individus qui le composent, il y a parfaite conformité entre la croyance et les actions. Autrement, il y a division et contradiction, et dans la société et dans l'individu.

Il y a division dans la société, puisqu'elle n'a point la même conduite, tout en ayant les mêmes règles de conduite. Il y a également division dans l'individu, et comme deux hommes en lui. L'un de ces deux hommes croyant à la doctrine catholique, et l'autre la violant ; l'un convaincu qu'il faut être conséquent avec ce que l'on croit, et l'autre transgressant les préceptes de sa croyance.

Que résulte-t-il de cet état de société religieuse ? Le sauveur des sociétés, comme des individus va nous le dire. *Tout royaume (tout individu) divisé contre lui-même sera détruit ; et toute*

maison (toute société) divisée contre elle-même tombera en ruine.

A l'époque dont je parle, les religieux habitants de nos campagnes comprenaient parfaitement tout cela, et ce qu'ils croyaient, ils le mettaient en pratique; ils étaient en harmonie les uns avec les autres. Mais comme la pratique de tous les devoirs religieux se concentre dans la fréquentation des sacrements de pénitence et d'eucharistie, qui en sont comme le résumé, ils avaient garde de s'en éloigner. Cette règle était suivie si universellement, que si quelqu'un l'eût violée, il eût été regardé, comme un païen et un publicain.

La tradition a conservé dans nos campagnes le souvenir du fait suivant. Lorsqu'au commencement de la guerre de 1812, on exigea le serment d'allégeance, quelques individus, dans nos campagnes, refusèrent de prêter ce serment. Pour cette raison, les curés refusèrent de les admettre aux sacrements. Le peuple catholique de nos campagnes avait horreur de ces êtres, et, dans son bon sens religieux, il les regardait comme des excommuniés, non parce qu'ils avaient refusé de prêter ce serment, mais parce qu'ils n'approchaient plus des sacrements. Ce peuple avait parfaitement raison. Puisque la peine de l'excommunication consiste surtout dans la privation des sacrements.

Cette harmonie religieuse concentrait toutes les âmes dans cette unité d'action qui en fait la force. Aussi, tous nos habitants de la campagne étaient-ils de véritables catholiques. Ils étaient la joie de leurs pasteurs, qui pouvaient leur dire ce que saint Paul écrivait aux *Philippiens* : *C'est pourquoi, mes frères très-chers et très désirés, qui êtes ma joie et ma couronne, continuez, mes bien-aimés, de demeurer fermes dans le Seigneur.*

40. *Harmonie dans les vêtements, dans les chants de l'Église, dans les relations sociales, avec les enseignements de la foi.*

Nos femmes et nos filles de la campagne savaient alors ce que signifie le mot *modestie*, appliqué aux vêtements. La foi leur avait fait comprendre le sens profond de cette parole divine : *Que votre modestie soit connue de tous les hommes; le Seigneur est proche.* Et de cet autre : *Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous couvrir, soyons contents.*

Elles faisaient donc consister la modestie de leurs habits dans des étoffes qui convenaient à leur état, à leur position sociale, et surtout à leurs croyances religieuses. Elles avaient garde d'y ajouter des ornements superflus, toujours déplacés dans celles qui adorent un Dieu couronné d'épines. Elles suivaient, à la lettre, cette maxime de saint Paul : *La piété se contente de ce qui suffit.* Ainsi vêtues, elles n'étaient jamais tentées de manquer à cette règle donnée par le Saint-Esprit : *Ne vous glorifiez point de vos vêtements.* La foi leur avait appris que les habits que nous portons, rappellent le souvenir d'une grande faute, que le Seigneur voulut nous rendre plus sensible, en faisant pour *Adam* et pour *Eve*, des habits de peaux de bêtes, avant de les chasser du paradis terrestre.

Comme la prophétesse Anne, mère de Samuel, comme la femme dont le Saint-Esprit a fait l'éloge dans le livre des *Proverbes*, comme la tradition nous l'apprend de la bienheureuse vierge Marie, nos femmes de la campagne tissaient elles-mêmes l'étoffe dont elles faisaient leurs vêtements et ceux de leurs enfants. On pouvait dire d'elles ce que le prophète David a dit de l'heureux habitant de la campagne : *Vous mangerez le fruit des travaux de vos mains, vous êtes heureux, et tout vous réussira.*

Comme le modèle de la femme forte que leur offrait Salomon, les femmes de la campagne cherchaient dans leurs troupeaux et dans leurs champs, la laine et le lin, et elles travaillaient avec des mains sages et ingénieuses.

A cette époque, nous n'avions point ou peu de marchands, dans nos campagnes. Les habitants avaient le bon sens de se suffire à eux-mêmes pour les matières nécessaires à leurs vêtements. Leur conscience catholique leur dictait qu'une population de la campagne, qui fait l'insigne folie d'oublier de se pourvoir, sur ses terres, des choses nécessaires à ses habits, est bientôt surchargée de dettes, qu'elle ne paie ensuite qu'aux dépens des établissements qu'elle est obligée de donner à la jeune génération.

Pour assister aux offices divins, nos femmes de la campagne ne démentaient point leurs croyances religieuses par leurs habits. La foi leur donnait, par saint Paul, cette grande règle de modestie dans les églises : *Que les femmes prient (dans les églises), étant vêtues comme l'honnêteté le demande, qu'elles se parent de MODESTIE et de CHASTETÉ, et non avec des cheveux frisés, ni des ornements d'or, ni des perles, NI DES HABITS SOMPTUEUX... comme le doivent faire des femmes qui font profession de piété.* D'accord avec ces prescriptions du grand apôtre, les femmes de nos campagnes avaient, pour aller aux églises, des habits propres, mais toujours simples, unis, sans ornements vaniteux, et en harmonie parfaite avec la fin qu'elles se proposaient en allant aux offices divins. Car elles n'y allaient que pour entendre la sainte messe, pour y prier le bon Dieu et s'édifier les unes les autres. Elles savaient que le Dieu attaché à la croix, et dont le sacrifice de la messe est la commémoration, n'aimait ni les orgueilleuses, ni les prétentieuses, ni les vaniteuses, mais seulement celles qui, comme lui, sont douces et humbles de cœur. Je ne pense pas qu'elles eussent l'idée d'aller à l'église pour s'y faire voir ou pour s'y montrer en spectacle. Et la conscience catholique, et la foi, et le bon sens chrétien disent qu'elles avaient raison, parce que leurs habits étaient en harmonie avec leurs croyances.

50. *Harmonie entre la foi et les chants d'église.*

Tout catholique qui comprend pourquoi il se rend à l'église, le dimanche, doit s'attendre à trouver, dans les offices divins, tout ce dont son âme, son intelligence et son cœur ont besoin pour le rendre bon.

Dissipé par les soins des choses de la terre qui l'ont absorbé pendant la semaine, il doit trouver à l'église le recueillement qu'il lui faut pour prier et pour bien entendre la Sainte messe.

Tout ce qu'il y entend, tout ce qu'il y voit, doit donc être grave et exhiler un parfum religieux qui le pénètre et le porte vers les choses d'en haut.

Les chants, dont les impressions sont toujours senties par le cœur, doivent donc être, à l'église, empreints d'un sentiment de modestie, de piété et d'une douce mélancolie religieuse qui porte les âmes vers le ciel. Aussi notre plain-chant liturgique a-t-il toutes ces qualités : On l'entend toujours sans se lasser, parcequ'il est en harmonie avec le sentiment religieux. Il pénètre l'âme d'un sentiment d'une profonde piété. Il aide à l'esprit à se recueillir en Dieu et à s'unir aux saints mystères. On sent alors que l'âme est créée pour des jouissances meilleures que celles qu'offrent les plaisirs et les joies de ce monde.

La discipline ecclésiastique autorisant à entremêler des cantiques aux chants liturgiques, au moment de la communion du peuple, on ne saurait apporter une trop grande réserve dans le choix de ces chants en langue vulgaire. Pour n'avoir pas fait attention à cette règle, on peut, par le chant d'un seul cantique mal choisi, détruire toutes les salutaires impressions du chant liturgique.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

Mœurs des Lapins.

(Suite)

Dans ces galeries communes, les enfants obéissent à leurs parents, lesquels à leur tour ont de la déférence pour leur père et grand-père. Dans toutes les querelles, les grands parents accourent et, dès qu'on les aperçoit, tout rentre dans l'ordre.

Cette vie de famille se passe ordinairement en silence. Le petit lapereau fait cependant entendre un petit cri au moment où quelque chose l'éveille, etc. Mais le vrai cri du lapin, c'est celui qu'il pousse quand il est pris ou blessé et qu'il se voit dans l'impossibilité de fuir. Ce cri est très-fort, très-aigu et a quelque chose d'analogue avec celui que pousse un enfant torturé par de vives souffrances.

Le lapin est naturellement très-paresseux; il aime par-dessus tout ses aises et son bien-être. C'est au repos le plus nonchalant qu'il emploie la plus grande partie de son temps. Il dort beaucoup. Très-souvent, le matin, après que la rosée est dissipée, au lieu de rentrer dans son terrier, il sommeille sur quelque pelouse demi-ombragée par des arbrisseaux. Là, étendu mollement, mais prêtant l'oreille et prêt à bondir au moindre bruit, à la moindre feuille qui bouge, il dort et, tour à tour, grignote quelques-uns des brins d'herbe qui sont à ses côtés.

La faim seule lui fait abandonner son repos. C'est le matin au point du jour et le soir au moment où le soleil se couche que les lapins sortent en troupe de leur retraite. Cette sortie s'effectue avec ordre, précaution et prudence. En quittant leur terrier, ils écoutent, s'orientent et s'assurent qu'aucun danger n'est à craindre. Leurs yeux sont faibles, mais, en compensation, ils ont l'ouïe très-fine. Leurs grandes oreilles leur servent de gouvernail pour diriger leur course; ils les remuent avec une facilité extrême. S'ils n'entendent aucun bruit, ils font quelques sauts et le premier petit accident de terrain qu'ils rencontrent, ne serait-ce qu'une simple taupinière, il choisissent ce point, montent dessus et là, dressés sur leurs pattes de derrière, ils écoutent de nouveau et, de nouveau rassurés, ils procèdent à leur toilette respective, se lissant la tête et la barbe avec les pattes de devant, se léchant les autres parties du corps.

Cette toilette achevée, chacun s'en va à la recherche de sa nourriture. La gourmandise les conduit quelquefois à plusieurs hectomètres (trois à cinq cents mètres) pour chercher les végétaux qui leur conviennent le mieux. Ceux qui croissent dans les terres calcaires, sur les côtes exposés au midi, sont ceux qu'ils préfèrent. Ils ne touchent à ceux qui vivent dans les lieux ombragés et sur le bord des cours d'eau qu'autant qu'ils n'en ont pas d'autres et que la faim les presse, encore ne mangent-ils que quelques brins ça et là. Les chasseurs savent par expérience que le lapin ne va jamais paître dans les marais. Il lui faut une alimentation tonique, des plantes aromatiques qu'il ne rencontrerait pas dans ses stations.

Surpris en troupe mangeant ou jouant

ensemble sur la pelouse, le premier d'entre eux qui voit ou entend un ennemi, frappe violemment et à coups redoublés,—tout en se dirigeant en toute hâte vers le terrier social, le garde à vous, le sauve qui peut que nous avons vu la mère indiquer à ses petits. Ce bruit s'entend de loin et tous sont ainsi prévenus du danger qui les menace.

La marche du lapin est une espèce de galop, de sauts, de bons précipités. Ses jambes de devant étant plus courtes que les postérieures, il lui est plus facile de courir en montant qu'en descendant. Aussi, quand il est poursuivi, le voit-on chercher à gagner les monticules les plus voisins. C'est peut-être cette conformation qui est une des causes qui l'engagent instinctivement à élire son domicile sur le versant des collines et des monticules.

Le lapin est d'une timidité et d'une poltronnerie proverbiales. Cette timidité n'a de contre-poids que son insouciance et son amour pour ses aises. C'est un routinier renforcé, dit avec raison le docteur Espanet: la route qu'il a suivie la veille, il la parcourra demain. C'est cette routine, cet amour pour ses aises qui le rendent accessible aux chasseurs. Il ne manque pourtant pas d'instinct pour sa conservation ni de sagacité et de réflexion pour échapper à ses ennemis: il se creuse un terrier, non en ligne droite, mais en zig-zag; il choisit une exposition au midi pendant l'hiver, tandis que l'été il habite les endroits rafraîchis par le vent du nord. Poursuivi, il se cache pour n'être pas vu, il se couche à plat ventre entre les mottes de terre, sous le feuillage, et le grand danger passé, il est bientôt à son terrier. Grâce à ce terrier il est, plus que le lièvre, à l'abri de l'oiseau de proie, du loup et du renard. Le chat va bien quelquefois dans sa retraite, mais le lapin fuit et se réfugie jusqu'au fond des replis de son labyrinthe, abandonnant seulement à son ennemi quelques-uns de ses petits.

Surpris par une inondation, on a vu des lapins sauter sur un arbre au lieu de s'exposer à se noyer, et y rester jusqu'à la retraite des eaux, se nourrissant en attendant de petites branches et de l'écorce du végétal sur lequel ils étaient montés. Quoique craignant l'eau, on les voit se jeter à la nage et traverser des rivières pour se mettre à l'abri de leurs ennemis.

Le lapin, ai-je déjà dit, est peut-être le plus poltron des animaux; un rien lui fait peur: une voix humaine, le miaulement d'un chat, l'aboïement d'un chien, le bruit du tonnerre, un gravier qui roule sur la pelouse, une feuille qui bouge, un oiseau qui vole, un rat qui passe, suffisent pour l'épouvanter et le faire fuir. S'il ne peut fuir, comme cela a lieu dans l'état domestique il se blottit dans un coin, la tête soigneusement cachée, croyant, comme beaucoup d'autres animaux et les enfants même, qu'en ne voyant pas ils ne seront pas vus. Si, au lieu de cesser, le bruit augmente, notre peureux lapin bondit de bas en haut, de droite à gauche, comme s'il voulait transpercer les cloisons de sa demeure. Il remue et bouleverse sa literie, dans laquelle il cherche un refuge, qu'il ne voit pas suffi-

sant et qu'il abandonne pour y revenir de nouveau.

Le lapin presse l'orage: doit-il pleuvoir ou faire mauvais temps, il sort plus tôt de son gîte, marche avec moins de précautions que de coutume, mange avec avidité et est moins attentif à ce qui pourrait conspirer à sa perte. Tous les chasseurs savent par expérience que ces moments-là sont favorables à leurs exploits.

(A continuer.)

ANNONCES.



Avis aux Fournisseurs.

DES Soumissions seront reçues à ce Bureau jusqu'au MIDI du DIX-HUIT Avril courant, pour l'approvisionnement du

BOIS DE CHAUFFAGE

Pour l'usage des

Bâtisses Publiques à Ottawa,

Pour deux ans du 1er jour de mai prochain

Les personnes qui enverront des SOUMISSIONS devront faire connaître le prix par corde pour chacune des descriptions de Bois suivantes, et la quantité de chaque espèce pour laquelle elles désirent contracter pour l'approvisionnement, savoir:

Epinette rouge..	Par corde de 128 pds cubes		
Erable dur....	do	do	do
Bois mêlé, comprenant Hêtre			
Bouleau, on			
Erable dur...	do	do	do

Le Bois doit avoir été coupé depuis six mois et pas plus de douze au temps où il sera livré, et doit être droit et convenablement fendu, sans branches et sans grosses buches, et il devra être livré toutes les semaines (près des Fournaises des différentes Bâtisses) en quantité nécessaire, qui sera, croit-on, de 100 à 150 cordes par semaine pendant les mois de Novembre, Décembre, Janvier, Février et Mars, et de 30 à 60 cordes par semaine pendant les autres périodes de l'année.

Le Bois de quatre pieds de longueur serait préféré, mais dans tous les cas chaque corde bien cordée devra contenir 128 pds cubes.

Les Soumissionnaires doivent joindre à leurs soumissions les noms de deux personnes solvables qui garantiront l'accomplissement du contrat.

Toutes les soumissions doivent être imprimées et on peut se procurer des Blancs à ce Bureau.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 28 mars 1866.

CHOIX DE FLEURS

RARES ET MAGNIFIQUES,

MEILLEURS LEGUMES, ETC.

B. K. BLISS,

Importateur et Cultivateur de graines de fleurs et autres plantes,

SPRINGFIELD, MASS., U. S.,

Désire attirer l'attention des Cultivateurs sur son assortiment varié et étendu de graines de légumes, fleurs, etc., tant d'Europe que des Etats-Unis, leur qualité ne pouvant être surpassée, et qu'il offre à des prix réduits.

Empressez-vous de vous procurer son nouveau

CATALOGUE ILLUSTRÉ DE FLEURS

ET LE

Guide pour la Culture des Fleurs et des Légumes.

La onzième édition, avec un supplément pour 1866, augmentée et corrigée, contient au-delà de 100 pages de matière imprimée, ornée de nombreuses gravures, et renferme une liste avec la description de plus de 2000 espèces de fleurs et de végétaux; aussi une description des plantes les plus nouvelles et offertes pour la première fois dans ce pays, avec la manière de les cultiver.

De plus, au-delà de 100 variétés de Géranium Métis Français, ainsi que d'autres bulbes de plantes d'été. Il a été ajouté à cette liste quelques variétés choisies de raisins, fraises, framboises, etc.

Cette publication contient beaucoup de renseignements sur la manière de jardiner, qui seront aussi utiles à l'amateur expérimenté qu'à celui qui pour la première fois se livre au jardinage.

Une copie du Catalogue et du Guide pour la culture des fleurs et des légumes sera envoyée (sans frais de poste) à tous ceux qui feront parvenir, par lettre affranchie, 25 cents au soussigné.

31 mars 1866.

B. K. BLISS, SPRINGFIELD, MASS., U. S.

ENCORE DES RETARDATAIRES!!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois. Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la Gazette des Campagnes.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, un mois avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la Gazette des Campagnes au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 P.M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P.M
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Ouelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
St Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

SEIGNEURIE
DE
MONT-LOUIS

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir achetée de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées, s'adresser à :

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL.

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Chs. M. Foy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

NOUVELLES MARCHANDISES.

STOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapaux en satin, en velours et en crepe, pour dames, Plumes pour chapeaux, amittures pour mantilles, Résilles et Epinilles pour chevenx:

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, manchons et Victorines en laine, Echarpes, nouvelles Cravattes en soie et en laine, charpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, drap de Pilotes, Draps pour mantilles, draps noirs et de couleurs pour manteaux, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvertures blanches et de couleurs, Couvertures de voyages, Flaanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles de feutre, Bottines de feutre avec semelles de caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

HALETTES et Sartouts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie robes et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelletteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

le 11 nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,

QUEBEC,

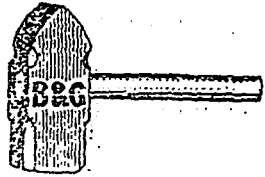
IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes Pipes en bois, et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, savons, etc.—Brosses, peignes, savons.—un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres, de prières, etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.
15 novembre 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY.

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets, Fnsils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

À vendre en gros et en détail.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

GRAINE DE TABAC CONNECTICUT

A LARGES FEUILLES.

NOUS avons reçu une certaine quantité de graine du Grand Tabac du Connecticut. Celui de qui nous l'avons reçue, a obtenu le premier prix à l'Exposition de cet Etat. Ceux qui désirent s'en procurer devront se hâter, car nous croyons que la petite quantité que nous possédons sera bientôt épuisée.

Prix : une once, 1 écu (50 cts). Ceux qui nous feront tenir 15 cts. en estampilles, recevront un paquet de cette graine de tabac par le retour de la malle.

FIRMIN H. PROULX.

31 mars 1866.

Formation de société.

L'ATELIER de RELIURE de M. G. A. LAFRANCE-LAFRANCE récemment commencé au no. 20, rue St. Nicolas, (Palais), sera désormais continué au no. 11, rue St. Joseph, Haute-Ville, sous les noms et raisons de LAFRANCE et LEMIEUX.

LAFRANCE & LEMIEUX,

RELIEURS ET RECOLEURS,

No. 11, rue St. Joseph, Haute-Ville.

INFORMENT leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un ATELIER DE RELIURE au no. 11, rue Saint-Joseph, Haute-Ville, et qu'ils espèrent, par leur ponctualité à exécuter les commandes qui leur seront faites, mériter la confiance et le patronage du public.

La nouvelle société se présente devant le public avec les meilleures garanties et recommandations. M. Ambroise Lafrance a été pendant dix-sept ans contre-maître à l'atelier de reliure si bien connu de M. Desbarats, et M. Théophile Lemieux a été neuf ans chef d'atelier de reliure de M. Léger Brousseau, ateliers dont sont sortis tant d'élégantes pièces de reliure.

L. et L. exécuteront aussi à leur atelier, des Livres Blancs de toutes sortes, Régistres de comtés et de paroisses, etc., etc.

1er mars, 1866.

A LOUER.

LE MOULIN A FARINE de St. Roch des Aulnets. S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière.

ELIZÉE DIONNE.

1er février 1866.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE;

son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1866

M.A.I.

1866


Le Soleil entre aux Gémeaux le 21 à 8 heures 3 minutes du matin.

Dernier quartier, le 7 à 4 heures 57 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 14 à 10 heures 13 minutes du matin.
Premier quartier, le 21 à 5 heures 13 minutes du matin
Pleine lune, le 29 à 8 heures 33 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.
Mardi	1	r SS. Philippe et Jacques, apôtres.	4	497	11
Mercredi	2	b S. Athanase, évêque et doct.	4	487	12
Jeudi	3	r Invention de la Ste. Croix. (Indulg. de la Prop de la Foi.)	4	477	13
Vendredi	4	b Ste. Monique, veuve.	4	457	15
Samedi	5	b S. Pie V, pape.	4	447	16
DIMAN.	6	r V ap. Pâques. S. Jean devant la Porte-Latine. <i>Kyrie des</i> <i>ables. Aux II Vêp. Ant. du Magn. au Prop. mém. du</i> <i>suiv. et du Dim.</i>	4	437	17
Lundi	7	r Rogat. S. Stanislas év. et mart.	4	407	19
Mardi	8	b Rogat. Apparition de S. Michel.	4	407	20
Mercredi	9	b Rogat. S. Grégoire de Nazianze, év. et d.	4	397	21
Jeudi	10	b ASCENSION, d'oblig. <i>Kyr.</i> du 2 ton. A Vêp. mém. du suiv.	4	377	23
Vendredi	11	b S. Antonin, évêque, (hier).	4	367	24
Samedi	12	fr SS. Nérée, Achillée, Domitille, etc., mart.	4	357	25
DIMAN.	13	b Dim. dans l'oct. <i>Kyrie</i> du temps pascal. Vêpres de ce Dim. (Ant. non doubl.), mém. de l'oct. et d'un mart. <i>Lux.</i>	4	347	26
Lundi	14	fb } De l'octave	4	327	28
Mardi	15	fb }	4	317	29
Mercredi	16	fb S. Ubalde, évêque.	4	307	30
Jeudi	17	b Octave de l'Ascension.	4	297	31
Vendredi	18	r S. Venant, martyr.	4	277	33
Samedi	19	r <i>Seûue. Vigile, Bénéd. des Fonts, vi. Litanies doublées.</i> <i>Kyrie de 2 cl.</i>	4	267	34
DIMAN.	20	r PENTECOTE. <i>Kyrie royal. Salut.</i>	4	257	35
Lundi	21	r } De l'octave. Dble. I cl.	4	247	36
Mardi	22	r }	4	237	37
Mercredi	23	r <i>Jeûne. Quatre-Temps.</i>	4	227	38
Jeudi	24	r De l'octave.	4	217	39
Vendredi	25	r <i>Jeûne. Quatre-Temps.</i> } De l'octave privilégiée.	4	207	40
Samedi	26	r <i>Jeûne. Quatre-Temps.</i>	4	197	41
DIMAN.	27	b I apr. Pent. STE. TRINITE. <i>Kyrie de 2 cl. Aux Vêpres</i> <i>mém. du suiv. et du dim. Salut Reg. Salut.</i>	4	187	42
Lundi.	28	b N. D. Auxiliatrice, (24).	4	177	43
Mardi	29	r S. Jean Népomucène. mart. (17).	4	167	44
Mercredi	30	b S. Pierre Celestin, pape, (19)	4	157	45
Jeudi	31	b FETE-DIEU, d'oblig. <i>Kyr.</i> du 2 ton. Process. II Vêp. de la fête. Salut durant l'oct.	4	157	45

Température.— Du 1er au 7, passablement beau — Du 8 au 14, beau une partie de cette durée — Du 15 au 21, fréquentes averses d'un jour à l'autre — Du 22 au 29, pluie de temps à autre — Du 30 au 6 juin, temps variable. — *Petit Almanach du B.-C.*

A VENDRE OU A LOUER
à SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE
Près du Collège, dans le centre du
Village.

 UNE belle et bonne maison de
35 x 28 pieds, finie dehors et
dedans, chassis doubles, mansardes, etc.
Construite il y a sept ans, avec fournil at-
tenant à la maison, excellente cheminée et
four, grange et étable d'environ 50 pieds,
jardin potager, fontainé, etc.

Cette maison est admirablement située
pour une famille bourgeoise qui voudrait
passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de
juin. Pour les conditions s'adresser au
PROCUREUR DU COLLÈGE.

14 avril 1866.

DEPOT DE GRAINES
à
SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE
à L'IMPRIMERIE DE LA
GAZETTE DES CAMPAGNES

LES Cultivateurs qui n'auraient point à
faire un achat considérable de graines
de jardin et des champs, ou que la trop
grande distance de Montréal les empêcher-
ait de s'adresser à M. Wm. Evans, dont
nous donnons l'annonce sur cette page,
trouveront à notre Imprimerie un assorti-
ment varié et choisi de Graines de Jardin
et des Champs.

FIRMIN H. PROULX.

GRAINES FRAICHES 18

MAQASIN DE GRAINES ET D'OUTH
D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA,

SALLE STE. ANNE, AU-DESSUS DU MAR
STE. ANNE,

MONTREAL.

LE soussigné a reçu, il y a quel-
ques semaines, un assortiment très-gr
très-complet de graines de jardin et
plantes potagères pour es agriculte
Ces graines ne peuvent être surpassées
qualité, car il a pris tout le soin possibl
choisir les différentes semences.

Les commandes seront promptement e-
cutées.

Une liste des prix peut être obtenue,
s'adressant au soussigné.

Wm. EVANS,

Grainetier de la Chambre d'agricult
pour le Bas-Canada.

14 avril 1866.

GRAINES FRAICHES DE FLEURS—18

UN très-grand assortiment de graines
fleurs, choisi dans les maisons
plus renommées dans ce genre de co-
merce en Europe, contenant au-delà de
variétés, parmi lesquels plusieurs sont u
récentes.

On peut se procurer le catalogue desc
tif de ces graines en s'adressant au so
signé.

Les cultivateurs trouveront constamm
chez le soussigné un assortiment com
d'instrument d'agriculture, tels que
QUES, BECHES, PELLES, HCHES
ceux propres au Drainage.

ENGRAIS : Pur Giano Peruvien, im
té directement des agents du gouvernem
Perevien, Superphosphate, Poudre d
Gypse, etc., etc.,

— AUSSI —

POTS A FLEURS de différentes gr
deurs, et tous les instruments nécessa
en HORTICULTURE.

WM. EVANS,

Grainetier de la Chambre d'agricult
pour le Bas-Canada.

14 avril 1866.

ADRESSEZ-VOUS à l'Imprimerie de
Gazette des Campagnes pour l'achat
graines de

SORGHO !!

TABAG !!